

## Décision de retrait de l'autorisation de mise sur le marché d'un produit phytopharmaceutique

*Vu les dispositions du règlement (CE) N° 1107/2009 du 21 octobre 2009 et de ses textes d'application,*

*Vu le règlement d'exécution (UE) 2019/1100 du 27 juin 2019, concernant le non-renouvellement de l'approbation de la substance active desmédiphame,*

*Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment le chapitre III du titre V du livre II des parties législative et réglementaire,*

*Vu l'autorisation de mise sur le marché du produit phytopharmaceutique **BEETUP TRIO***

*de la société*

*UPL EUROPE LTD*

*numéro de dossier*

*n°2019-6144*

*Vu la décision du Directeur général de l'Anses du 9 décembre 2019,*

*Considérant le non-renouvellement de l'approbation de la substance active desmédiphame par le règlement d'exécution (UE) 2019/1100 du 27 juin 2019,*

*Considérant que les conditions de l'article 29 du règlement (CE) n°1107/2009 ne sont donc plus respectées,*

*Considérant la nécessité de revoir le délai de grâce accordé à la vente et à la distribution, compte tenu des conditions climatiques particulières de l'année 2020,*

L'autorisation de mise sur le marché du produit phytopharmaceutique désigné ci-après **est retirée en France**, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020, dans les conditions précisées dans la présente décision.

La présente décision abroge et remplace la décision du 9 décembre 2019 et s'applique sans préjudice des autres dispositions applicables.

#### Informations générales sur le produit

Noms du produit	BEETUP TRIO MARASCA TRIO
Type de produit	Produit de référence
Titulaire	UPL EUROPE LTD Chadwick house, Birchwood park, warrington, WA3 6AE CHESHIRE, ROYAUME-UNI
Formulation	Suspension concentrée (SC)
Contenant	75 g/L - phenmédiphame 15 g/L - desmédiphame 115 g/L - éthofumesate
Numéro d'intrant	2090163
Numéro d'AMM	2110097
Fonction	Herbicide
Gamme d'usage	Professionnel

#### Conditions générales de retrait

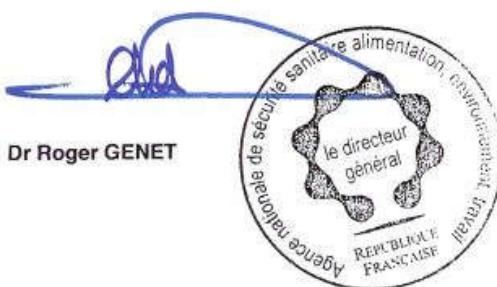
Date de retrait	01/01/2020
Date limite pour la vente et la distribution	01/06/2020
Date limite pour le stockage et l'utilisation des stocks existants	01/07/2020

Les demandes en cours d'instruction enregistrées sous les numéros suivants : 2014-1399, 2017-0376 et 2019-4800 deviennent sans objet.

A Maisons-Alfort, le

31 mars 2020

Le Directeur Général



Dr Roger GENET